

Le mot du maire

Chers habitants, Chères habitantes de Saint-Maurice,

Et voilà que la « rentrée » est (déjà) passée ! Pour le RPI de Triembach-au-Val / Saint-Maurice, la suppression d'un poste d'enseignant par l'Académie de Strasbourg a conduit à passer de quatre à trois classes avec un changement d'organisation en conséquence. Je déplore cette décision unilatérale de l'Académie. Je souhaite néanmoins à toute l'équipe pédagogique, ainsi qu'à tous les élèves de notre RPI, une très bonne année scolaire 2025/2026 dans cette nouvelle configuration.

L'autre fait marquant de la rentrée est le remplacement de notre chaudière à pellets. Le Conseil Municipal a finalement choisi cette solution pour retrouver une qualité de fonctionnement satisfaisante. Il s'agit d'une dépense importante pour notre budget communal mais c'est un investissement de long terme (41 000 € TTC). Nous avons fait plusieurs demandes de subventions, à l'Etat (via la sous-préfecture d'Erstein-Sélestat, pour une dotation d'équipement des territoires ruraux), à la Région Grand Est et à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). A ce jour, notre sous-Préfet, M. Robquin, et le Président de la CeA, M. Bierry, se sont prononcés favorablement. Quant à la Région Grand Est, elle nous fera part de sa réponse fin octobre. Les règles associées à l'attribution de subventions (dont les règles de publicité) devraient permettre leur versement en 2026.

Vous pourrez prendre connaissance dans ce numéro des actions, événements et rencontres qui ont animé le village durant les mois de printemps et d'été. Qu'il s'agisse de préserver notre environnement, d'agir pour notre cadre de vie, d'organiser une action solidaire ou simplement des échnages entre villageois(es), chaque geste compte pour le bien-vivre à Saint-Maurice... aussi petit soit le colibri !

Je vous souhaite une très bonne lecture de cette édition d'automne.



Jean-Marc
WITZ



accélérateur
de transitions





Nouvelle organisation à la rentrée 2025

L'Académie de Strasbourg (MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE) ayant décidé de la suppression d'un poste de professeur des écoles pour le RPI Triembach-au-Val / Saint-Maurice, une nouvelle organisation des classes a été mise en œuvre dès cette rentrée.

A Saint-Maurice, les enseignantes Régine EHRHART et Alice CAUTENET, avec l'aide de Véronique GOLDRINGER notre ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), accueillent dorénavant les élèves de maternelle (Petite, Moyenne et Grande Sections), ainsi que les CP, CE1 et CE2. A Triembach-au-Val, une seule classe de CM1 et CM2 est désormais prise en charge par Virginie HUMBERT, qui assure par ailleurs la fonction de Directrice du RPI.



Meuble pratique et esthétique fabriqué par notre ouvrier communal Claude Ulrich pour ranger les chaussures et chaussons à l'école.

41

élèves sont scolarisés à
Saint-Maurice cette
année

Les travaux et aménagements



Installation d'une nouvelle chaudière

Malgré les travaux effectués, ainsi qu'une veille et un entretien assurés plusieurs fois par semaine par l'équipe municipale, des pannes à répétition ont affecté pendant plusieurs mois le fonctionnement de la chaudière communale. Après avoir étudié plusieurs options pour remédier au problème, le Conseil Municipal a opté pour le remplacement de cet équipement. Parmi les options considérées, celle consistant en un démontage général de l'équipement en place a été écartée compte tenu d'une part du coût d'une telle opération rapporté à la valeur restante de la chaudière et d'autre part de l'incertitude des conditions (techniques et surtout économiques) de sa réparabilité.

Après consultation de quatre entreprises, dont deux de la Vallée, nous avons retenu la proposition de la société MLC située à Valff : son offre de prix était la moins-disante et depuis cinq ans cette société avait accepté d'intervenir en dépannage sur la chaudière (qui n'avait pas été installée par elle). Les travaux de pose de la nouvelle chaudière ont débuté au mois d'août afin d'assurer une mise en fonctionnement dès septembre.

Travaux de préservation du patrimoine

Afin de protéger les vitraux de notre église les plus exposés aux intempéries, le CONSEIL DE FABRIQUE a posé **deux vitres en plexiglass** cette fin d'été. Cette opération a été financée grâce à vos dons. Merci à tous et particulièrement à toute l'équipe de pose.



Un nouvel appareil de géolocalisation du défibrillateur

Courant 2021 un défibrillateur a été installé dans la cour de l'école. Cet équipement est désormais complété avec un **appareil de géolocalisation**. L'objectif est d'améliorer le taux de survie à un accident cardiaque grâce à une localisation facilitée de défibrillateur(s) à proximité de la victime, que ce soit pour les services d'urgence ou tout autre utilisateur. Une base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes est gérée par la DIRECTION GENERALE DE LA SANTE (base Geo'DAE).



En cas d'arrêt cardiaque, alerter immédiatement les secours (15, 18 ou 112) et commencer le massage cardiaque.

Si vous ne savez pas où se trouve un défibrillateur le plus proche, ne perdez pas de temps à chercher : c'est aux services de secours (SAMU et Pompiers) de l'indiquer aux éventuels autres témoins, de vous aider si nécessaire pour bien pratiquer les compressions thoraciques et d'envoyer un citoyen sauveteur.



En matière de travaux, nous rencontrons des difficultés récurrentes à faire intervenir certaines entreprises. Deux cas récents illustrent cette situation.

Le 1^{er} cas concerne l'ascenseur qui dessert l'école, le périscolaire et la salle communale, et qui est resté en panne de longs mois. Malgré de nombreux appels à la société de maintenance, celle-ci a mis près de 9 mois pour remettre en service l'ascenseur. Pour autant, elle a continué à nous envoyer ses factures trimestrielles de maintenance, que nous n'avons bien sûr pas validé.

Le 2nd cas porte sur les travaux de signalisation liés à la sécurisation routière rue Principale. En juin, nous avons validé le devis d'une entreprise pour la réalisation des travaux, et là aussi, malgré nos relances, l'entreprise n'a plus répondu à aucune sollicitation. Nous avons dû en contacter deux autres pour réussir, enfin, à faire réaliser les travaux tout récemment par l'une d'entre elles.

Les animations

Matinée citoyenne le 17 mai

25 volontaires se sont retroussé(e)s les manches en ce samedi ensoleillé de mai pour mener divers travaux d'amélioration de notre cadre de vie. Ces « forces vives » ont été réparties en plusieurs ateliers, en fonction des appétences et compétences : nettoyage par zone (cimetière, boulodrome, local associatif, voirie), entretien des plantations en forêt, réfection de bancs de pique-nique, taille de massifs,



Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu « présent » à l'appel à volontariat et constate avec plaisir que des « bonnes volontés » sont prêtes à s'impliquer pour le bien-être de tous dans le village.

Jean-Marc WITZ



Cette matinée active et conviviale a été clôturée par un "verre de l'amitié" offert par la mairie, chez notre brasseur saint-mauricien, Charly GUTH.





Fête des voisins le 18 mai

Cet été, c'est la **rue de l'Eglise** qui était à la fête... des voisins ! Pour l'occasion, tous les participants ont préparé leurs spécialités culinaires, qui ont été dégustées avec gourmandise.



Cette magnifique journée ensoleillée a permis de mieux connaître tous les épicuriens de la rue !

Repair Café le 24 mai

Une trentaine de personnes sont venues apporter divers objets en panne (en particulier des cafetières !) aux bénévoles du Repair Café organisé fin mai dans la cour de l'école.

Sur les 30 objets « auscultés », plus de la moitié (17) a pu être réparée ; 8 ont été considérés comme réparables et 5 définitivement hors service.



**182 kilos
de matières sauvées !**



Outre les habitants de la commune et de notre Vallée, le Repair Café a fait venir quelques personnes de Scherwiller, Châtenois et Sélestat.

La priorité de cette démarche est de redonner vie à la réparation, répondant ainsi à l'urgence environnementale de la surproduction des déchets. En l'occurrence, à notre « petite échelle », les réparations effectuées ont permis d'éviter que 182 kilos de matières soient mis au rebut. Chaque geste compte !



Ces ateliers sont entièrement gratuits. Un don pour leur fonctionnement est cependant toujours le bienvenu.

« Il appartient à chacun d'agir à son échelle, dans les petits gestes du quotidien, à faire sa part comme le colibri » Pierre Rabhi



Fête de quartier le 14 septembre



Encore une belle édition pour la rencontre annuelle des rues du Beau Site, du Viehweg et des Violettes.

A l'heure de l'apéritif, les quelques 35 voisins et voisines rassemblés pour l'occasion ont joué à « cache-cache » avec les nuages, que la bonne ambiance a fini par chasser pour le reste de la journée



Les assiettes bien remplies ont été appréciées et les sujets de discussions n'ont pas manqué jusqu'en fin d'après-midi. Quelques « irréductibles » ont clôturé cette belle journée en s'occupant du rangement.



Tous les participant(e)s remercient tout particulièrement la fidèle équipe des organisateurs.

Journées du patrimoine, 20 et 21 septembre



A l'occasion de ses 50 années d'existence, la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VAL DE VILLE (SHVV) s'est associée aux Journées du Patrimoine en organisant plusieurs événements dans les communes de la Vallée de Villé. **A Saint-Maurice, des panneaux comportant des photos et explications historiques ont été installés au monument aux morts.** Après une semaine d'exposition, ils restent visibles en mairie. Un court film présenté sur le site internet de la SHVV met en image l'ensemble des événements ayant eu lieu.

Climat & environnement

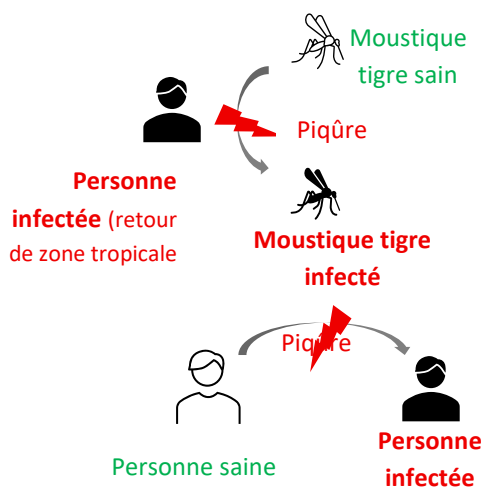
Le moustique tigre de plus en plus présent en Alsace : la participation de différents acteurs, dont le grand public, constitue un élément essentiel dans la lutte contre sa prolifération

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est originaire d'Asie du Sud-Est. Sa capacité d'adaptation et les déplacements liés au commerce international lui ont permis de s'étendre au-delà de sa zone d'origine, jusqu'à arriver en Europe, tout d'abord dans le bassin méditerranéen, dont le sud de la France à partir de 2004. Le réchauffement climatique est désormais un facteur d'accélération de son expansion : plus de réchauffement climatique = plus de moustiques, plus longtemps dans l'année et plus de risques infectieux.

Depuis 2024, il est présent officiellement dans 6 des 10 départements de la Région Grand Est, où son expansion est très dynamique : 163 communes étaient touchées l'année dernière, soit + 60 % par rapport à 2023. **Les communes concernées sont principalement situées en Alsace.**

Il colonise des gîtes larvaires naturels (creux de rocher, trou d'arbre, bambou...) et ceux créés par l'homme tels que vases, coupelles de pots de fleurs, fûts, pneus, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, plis des bâches, regards d'eau pluviale, etc. Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois de ces contenants remplis d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement. **Dans notre région, les femelles pondent de mai à novembre. Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés chez vous ou à proximité immédiate** car ce moustique se déplace peu (dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance).

Le moustique tigre représente un risque sanitaire en transmettant des maladies infectieuses par le biais de ses piqûres : c'est le cas des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.



Sources : Institut Pasteur, FREDON Grand Est, Le Monde

Pour en savoir + et avant de partir à l'étranger, consultez la page [Moustique tigre et maladies vectorielles](#) de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Pour en savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre, consulter le [site de Santé publique France](#).

Comment le reconnaître ?

- Il mesure environ 5 millimètres (il tient dans une pièce de 1 cent).
- Il a des rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes.
- Il pique le jour et fait peu de bruit.



La surveillance de sa présence contribue à mettre en place des solutions adaptées pour limiter sa propagation.

Vous pouvez signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre sur ce portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Guide Coup d'Pouce

Avez-vous déjà votre exemplaire ? Ce guide a été élaboré sous l'égide de la Communauté de communes de la Vallée de Villé à l'issue de cinq ateliers participatifs « Climat et Démocratie » ayant réuni des habitants volontaires. Il présente près de **70 dispositifs d'information, de conseil, d'accompagnement technique ou de subvention pour accompagner la transition écologique dans votre quotidien**. Il est disponible en version papier (recyclé) à la mairie.



Vous souhaitez participer aux ateliers « Climat et Démocratie » ? Contactez **Jolet VAN KIPSHAGEN**, Chargée de projet "accélérateur de transitions & adaptation au changement climatique" jolet.v@valleedeville.fr

Festival AlimenTERRE du 15 octobre au 30 novembre



Parce que l'alimentation est au cœur de nos vies, le PETR propose ce festival dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial – PAT Alsace Centrale** sur son territoire et celui de la **Communauté de communes du Canton d'Erstein** pour développer une alimentation accessible, durable, saine, de proximité et rémunératrice pour les producteurs, en partenariat avec la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale. Cette année, **six films** abordent les thématiques suivantes :

- Le coût caché de notre alimentation et la rémunération juste des agriculteurs
- La transmission des fermes face aux politiques d'expansion
- Les semences paysannes et la souveraineté alimentaire
- Un élevage respectueux du bien-être animal
- L'accès à une alimentation saine pour tous, tout en préservant l'environnement

Les projections sont suivies d'un débat. Retrouvez la programmation et toutes les informations sur :

- <https://selestat-alsace-centrale.fr/le-festival-alimenterre-fait-son-film-en-alsace-centrale/>
- <https://www.alimenterre.org/les-seances>

Les tops et flops

Merci à **Philippe REIBEL** qui a réalisé au courant de l'été un nettoyage de la source de la commune, dénommée la « Wihrqal ». Le résultat est spectaculaire !



L'été est derrière nous. C'est la saison des fêtes en extérieur et des barbecues, des moments joyeux, parfois aussi bruyants. Nous tirons un bilan positif de l'ambiance dans le village durant ces semaines passées, à une exception près qui a provoqué des nuisances sonores importantes, a conduit à l'intervention de la gendarmerie et à un procès-verbal.

Profitions des fêtes, dans le respect du voisinage.



Article R623-2 du code pénal

Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe.

Les personnes qui participent au bruit de nuit encourrent également une peine d'amende.

Dès lors que le bruit occasionne une gêne et qu'il fait nuit, toutes les conditions sont réunies pour que la police condamne l'auteur à une amende.

Dans l'ensemble de la France, la plage horaire consacrée au tapage nocturne s'étend généralement de 22 heures à 7 heures du matin. Pendant cette période, les bruits susceptibles de troubler la tranquillité sont interdits.

Les brèves



La mise en place d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) à l'échelle du bassin versant du Giessen-Lièpvrette qui a pour objectif de réduire la vulnérabilité de ce bassin aux inondations et coulées d'eau boueuse est en cours. Notre intercommunalité étant concernée par ce PAPI, le SDEA, structure porteuse du programme, organise **une concertation préalable volontaire du public du 15 septembre au 16 novembre 2025**, dans le cadre de l'évaluation environnementale du PAPI.

Cette concertation a pour objet d'assurer l'information du public, de discuter de l'opportunité, des objectifs et des principales orientations du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Giessen-Lièpvrette. La démarche renvoie vers un questionnaire et le site internet du SDEA qui permet de consulter le projet, déposer des avis et de poser des questions.

- ➔ Questionnaire : <https://forms.office.com/e/eLAEs7n4Un?origin=IprLink>
- ➔ Site internet : www.sdea.fr

A l'issue de cette concertation préalable volontaire, le SDEA dispose d'un délai d'un mois pour rendre son bilan qui prendra en compte l'ensemble des contributions, avis et questions formulés au cours de la concertation.

- ❖ **MISE EN VENTE DE LOTS DE BOIS FIN 2025** : la mairie mettra en vente 7 lots issus de la parcelle numéro 4. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie dès ce mois d'octobre.

- ❖ **LA SECTION DE GYMNASTIQUE** reprend ses activités et accueille toute personne motivée pour étoffer son groupe à Saint-Maurice. Les séances ont lieu le mercredi de 20 h à 21 h à la salle des fêtes. Pour tout renseignement ou inscription, contactez Joëlle Breg : 06 08 78 19 59



SOLIDARITE – COLLECTE ALIMENTAIRE : la Banque alimentaire du Bas-Rhin organise **une collecte les 28, 29 et 30 novembre 2025**. A l'approche de l'hiver, la Banque alimentaire compte sur vos dons. Si vous souhaitez participer à l'opération en tant que bénévole-collecteur, contactez ba670.collecte@banquealimentaire.org.

L'état civil

Mariage



PLAYFORD-WALL Simon et MEYER Elena le 8 août 2025

LE BOUCHER Jérémy et L'HOSPITAL Lucile le 23 août 2025

LANGLAIS Gilles et CILIA Nadia le 27 septembre 2025

